

DM IIb
directive 93/42 C E

Lingettes pour surfaces et instruments

Lingettes désinfectantes
Mikrozyd® PAA acide peracétique

Performances :

- virus
- bactéricide
- mycobactéricide
- levuricide
- fongicide
- sporicide

- ▶ désinfection des dispositifs médicaux et des zones à haut risque de transmission de germes pathogènes
- ▶ en pot distributeur
- ▶ conservation 28 jours après ouverture

- solution à base d'acide peracétique
- lingettes grand format

Propriété microbiologiques :

- **bactéricide** : EN13697, EN1276, EN16615, EN13727, EN14347, clostridium difficile, bacillus subtilis
- **mycobactéricide** : bacille de la Tuberculose - EN14348
- **levuricide** : EN13697, EN1650, EN16615
- **fongique** : EN13624
- **virucide** : adénovirus, norovirus, poliovirus - EN14476



référence

MS2058 Lingettes 20x30 cm, le pot de 50

Prix HT

Les performances
des désinfectants et antiseptiques

Normes de base

Pour mesurer l'efficacité des désinfectants, des normes de base définissent :

- l'action du désinfectant sur des micro-organismes déterminés, ce qui permet de spécifier le **spectre d'activité** : bactéricide, mycobactéricide, fongicide, virucide, levuricide ou sporicide
- le **temps de contact** nécessaire
- la **température** d'utilisation
- les **conditions d'utilisation** : "en condition de propreté", "en condition de saleté", "en présence d'eau dure", etc.
- la **concentration** du produit

Normes d'application

En plus de ces bases, des normes d'application, différentes selon le domaine d'activité, précisent les conditions d'application du désinfectant pour un usage donné

Spectre	Phase 1 : normes de base	Phase 2 : normes d'application	
		essais en suspension	essais sur des surfaces
agroalimentaire, industrie, usage domestique, collectivités			
Bactéricide	NF EN 1040	NF EN 1276	NF EN 13697
Levuricide / Fongicide*	NF EN 1275	NF EN 1650	NF EN 13697
Sporicide	NF EN 14347	NF EN 13704	-
vétérinaire			
Bactéricide	NF EN 1040	NF EN 1656	NF EN14349 / NF EN16437
Levuricide / Fongicide*	NF EN 1275	NF EN 1657	NF EN16438
Mycobactéricide	-	NF EN 14204	-
Virucide	-	NF EN 14675	-
médecine humaine			
Bactéricide	NF EN 1040	NF EN 13727	NF EN 14561 / NF EN 16615
Levuricide / Fongicide*	NF EN 1275	NF EN 13624	NF EN 14562 / NF EN 16615
Mycobactéricide	-	NF EN 14348	NF EN 14563
Virucide	-	NF EN 14476	-
autres domaines			
Bactéricide	NF EN 1040	-	NF EN 1499 / NF EN 1500 / NF EN 12791

* fongicide = action contre les levures ET les moisissures

schülke -†



Lingettes sporicides prêtes à l'emploi imprégnées d'une solution formulée à base d'acide peracétique pour la désinfection des dispositifs médicaux et des surfaces.

mikrozid® PAA wipes

Notre plus

- Efficacité sporicide en seulement 5 minutes
- Conservation pendant 28 jours après ouverture
- Lingettes prêtes à l'emploi - aucune activation requise
- Lingettes homologuées pour les sondes ETO
- Lingettes grand format: 20 x 30 cm

Domaines d'utilisation

Grâce à leur large spectre d'activité et leur temps de contact court, les lingettes mikrozid® PAA sont idéales pour la désinfection dans les zones à haut risque de transmission de germes pathogènes. Citons par exemple les chambres d'isolement, les blocs opératoires, les unités de soins intensifs, les zones avec présence de patients immunodéprimés ou encore les services de néonatalogie. Les lingettes conviennent à la désinfection des dispositifs médicaux [CE 0297] et des surfaces. Les lingettes mikrozid® PAA sont particulièrement indiquées pour le traitement des surfaces à proximité immédiate des patients, souvent en contact avec les mains et la peau.

En raison de leur large spectre d'activité et de leur bonne compatibilité avec les matériaux, les lingettes mikrozid® PAA sont également recommandées pour la désinfection de dispositifs médicaux sans canaux.

Exemples :

- Sondes ETO
- Nasopharyngoscopes (ORL)
- Sondes ultrasons

En vertu de leur action sporicide, les lingettes mikrozid® PAA peuvent contribuer de manière déterminante à la rupture des chaînes d'infection et à la prévention d'infections à *C. difficile*.

Propriétés des produits

Homologations fabricants :

- Sondes ETO Philips

- Têtes ultrasons Philips
- Endoscopes Karl Storz

Conseils d'utilisation

Le port de gants (par ex. en caoutchouc nitrile) est obligatoire. Avant la désinfection, assurez-vous que toutes les impuretés visibles ont été nettoyées.

Essayez soigneusement les surfaces avec la lingette.

Veillez à ce que les surfaces soient entièrement humidifiées et laissez agir la solution.

Refermez le couvercle du flacon après usage.

DLU: 28 jours après ouverture.

Efficacité microbiologique

Efficacité	Concentration	Temps de contact
Bactéries EN13697 - en conditions de saleté	prêtes à l'emploi	5 min
Bactéries EN1276 - en conditions de saleté	prêtes à l'emploi	1 min
Bactéries EN16615, essai à 4 zones - en conditions de saleté	prêtes à l'emploi	5 min
Bactéries EN13727 - en conditions de saleté	prêtes à l'emploi	30 sec
Bacille de la Tuberculose EN14348	prêtes à l'emploi	15 min
Levure EN13697 - en conditions de propreté	prêtes à l'emploi	5 min
Levure EN1650 - en conditions de propreté	prêtes à l'emploi	1 min
Levure EN16615, essai à 4 zones - en conditions de saleté	prêtes à l'emploi	1 min

schülke →



Lingettes sporicides prêtes à l'emploi imprégnées d'une solution formulée à base d'acide peracétique pour la désinfection des dispositifs médicaux et des surfaces.

mikrozyd® PAA wipes

Données relatives au produit

Composition :

100 g de liquide d'imprégnation contiennent : 0,06 g d'acide peracétique, peroxyde d'hydrogène et acide acétique.

Données physico-chimiques

Couleur	incolore
Densité	env. 1,02 g/cm ³ / 20 °C
pH	env. 2,2 / 20 °C
Point d'éclair	> 100 °C
Routine FORM	liquide

Remarques particulières

Utilisez les DM et les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Le port de gants de protection (par ex. en caoutchouc nitrile) est obligatoire.

À conserver à l'abri de la chaleur et des rayons du soleil. Les lingettes mikrozyd® PAA ne sont pas adaptées pour les surfaces en laiton et en cuivre, ni pour les surfaces chromées. Les mentions du fabricant relatives aux surfaces à traiter doivent être respectées et la compatibilité des matériaux doit être vérifiée avant utilisation.

En vertu des recommandations et autorisations des fabricants, les lingettes mikrozyd® PAA wipes peuvent être utilisées pour la désinfection des têtes à ultrasons et des sondes des principaux fabricants (Aloka, BK Ultrasound, Fujifilm (Sonosite), GE, Hitachi, Philips, Samsung (Medison), Siemens, Toshiba).

Efficacité	Concentration	Temps de contact
Fongique EN13624 - en conditions de saleté	prêtes à l'emploi	1 min
adénovirus EN14476 - en conditions de saleté	prêtes à l'emploi	1 min
norovirus EN14476 - en conditions de saleté	prêtes à l'emploi	1 min
poliovirus EN14476 - en conditions de saleté	prêtes à l'emploi	15 min
Clostridium difficile EN16615, essai à 4 zones - en conditions de propreté	prêtes à l'emploi	5 min
Bacillus subtilis EN14347	prêtes à l'emploi	5 min

CE 0297

912160-FR-fr-01-06 11/2019
Cette information produit n'est pas mise à jour automatiquement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**mikrozid® PAA wipes** *No Change Service!*

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 02.11.2018
03.06	11.06.2019	Date de la première version publiée: 15.02.2012

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : mikrozid® PAA wipes

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Désinfectants et produits biocides généraux

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	: INRS / ORFILA : +33(0)145425959
Numéro d'appel d'urgence	: Numéro de téléphone d'appel d'urgence INRS (ORFILA): + 33 (0) 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

schülke **mikroZid® PAA wipes** *No Change Service!*Version
03.06Date de révision:
11.06.2019

Date de dernière parution: 02.11.2018

Date de la première version publiée:
15.02.2012

Irritation oculaire, Catégorie 2

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.Conseils de prudence : P280 Porter des gants de protection (p.e. Caoutchouc nitrile) /un équipement de protection des yeux.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Information supplémentaire : Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Pas de dangers particuliers connus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges**

Nature chimique : Solution hydro sur textile non-tissé

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1 231-765-0 008-003-00-9	Ox. Liq. 1; H271 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332	< 8

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



mikroqid® PAA wipes *No Change Service!*

Version 03.06 Date de révision: 11.06.2019 Date de dernière parution: 02.11.2018
 Date de la première version publiée: 15.02.2012

	01-2119485845-22-XXXX	Skin Corr. 1A; H314 STOT SE 3; H335 Aquatic Chronic 3; H412	
Acide acétique	64-19-7 200-580-7 607-002-00-6 01-2119475328-30-XXXX	Flam. Liq. 3; H226 Skin Corr. 1A; H314	1 - 5
Acide péraacétique	79-21-0 201-186-8 607-094-00-8 01-2119531330-56-0006	Flam. Liq. 3; H226 Org. Perox. D; H242 Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 2; H330 Skin Corr. 1A; H314 STOT SE 3; H335 Aquatic Acute 1; H400; M = 1	0,06

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Transporter la victime à l'air frais et la garder au repos. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Traiter de façon symptomatique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**mikroZid® PAA wipes** *No Change Service!*

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 02.11.2018
03.06	11.06.2019	Date de la première version publiée: 15.02.2012

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche
Mousse
Pulvérisateur d'eau
Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le produit lui-même ne brûle pas, mais il est comburant.

Produits de combustion dangereux : L'oxygène

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.
Rincer à l'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

voir section 8 + 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



mikroqid® PAA wipes *No Change Service!*

Version 03.06 Date de révision: 11.06.2019 Date de dernière parution: 02.11.2018
 Date de la première version publiée: 15.02.2012

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les contenants : Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé. Éviter une exposition directe au soleil. Température de stockage recommandée: 5 - 30°C

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : aucun

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	Valeur limite acceptable	1 ppm 1,5 mg/m3	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLE/VME)
		Valeur limite acceptable	1,25 mg/m3	Biocide dossier
		Valeur limite à courte terme	1,25 mg/m3	Biocide dossier
Acide acétique	64-19-7	Valeur limite à courte terme	10 ppm 25 mg/m3	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLE/VME)
		Valeur limite acceptable	10 ppm 25 mg/m3	EU. Council Directive 98/24/EC Annex III
		Valeur limite à	20 ppm	EU. Council

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**mikrozid® PAA wipes** *No Change Service!*Version
03.06Date de révision:
11.06.2019

Date de dernière parution: 02.11.2018

Date de la première version publiée:
15.02.2012

		courte terme	50 mg/m ³	Directive 98/24/EC Annex III
Acide péracétique	79-21-0	Valeur limite acceptable	0,16 ppm 0,5 mg/m ³	Biocide dossier
		Valeur limite à courte terme	0,16 ppm 0,5 mg/m ³	Biocide dossier

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Peroxyde d'hydrogène	Travailleurs	Inhalation	Effets locaux, Exposition à court terme	3 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Effets locaux, Exposition à long terme	1,4 mg/m ³
Acide acétique	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux, Exposition à court terme	25 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Effets chroniques, Exposition à long terme	25 mg/m ³

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Peroxyde d'hydrogène	Eau douce	0,0126 mg/l
	Eau de mer	0,0126 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,0138 mg/l
	Effets sur les installations de traitement des eaux usées	4,66 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,047 mg/kg
Acide acétique	Sédiment marin	0,047 mg/kg
	Sol	0,0023 mg/kg
	Eau douce	3,058 mg/l
	Eau de mer	0,306 mg/l
	Sédiment d'eau douce	11,36 mg/kg
	Sédiment marin	1,136 mg/kg
	Utilisation/rejet intermittent(e)	30,58 mg/l
	Sol	0,478 mg/kg
	Effets sur les installations de traitement des eaux usées	85 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition**Équipement de protection individuelle**

- Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures, porter:
Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166
- Protection des mains : Contact prolongé: Gants en caoutchouc nitrile p.e. Camatril (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,40 mm) ou gants en caoutchouc butyle p.e. Butoject (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,70 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**mikroZid® PAA wipes** *No Change Service!*

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
03.06	11.06.2019	02.11.2018
		Date de la première version publiée:
		15.02.2012

- Protection respiratoire : Si, pour des raisons techniques, les valeurs limites sur le lieu de travail ne pouvaient être respectées, il faudrait alors, dans des conditions exceptionnelles, porter un appareil de protection respiratoire adapté, mais ceci uniquement pour de courtes périodes.
Type de Filtre recommandé:
A2B2E2K2 Hg NO P3 P D/ CO 20 P3 R D
- Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- Aspect : Solution hydro sur textile non-tissé
- Couleur : incolore
- Odeur : Âcre
- Seuil olfactif : non déterminé
- pH : env. 2,2 (20 °C)
de la solution active
- Point de fusion/point de congélation : non déterminé
- Température de décomposition : Donnée non disponible
- Point/intervalle d'ébullition : env. 100 °C
de la solution active
- Point d'éclair : Non applicable
- Taux d'évaporation : Donnée non disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible
- Pression de vapeur : 20 hPa (env. 20 °C)
de la solution active
- Densité de vapeur : Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**mikroZid® PAA wipes** *No Change Service!*

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 02.11.2018
03.06	11.06.2019	Date de la première version publiée: 15.02.2012

Densité relative	:	env. 1,02 g/cm ³ (20 °C) de la solution active
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	complètement soluble
Coefficient de partage: n- octanol/eau	:	Non applicable
Température d'auto- inflammabilité	:	Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucune raisonnablement prévisible.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et bases fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux

L'oxygène

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 10.000 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

schülke **mikrozid® PAA wipes****No Change Service!**Version
03.06Date de révision:
11.06.2019

Date de dernière parution: 02.11.2018

Date de la première version publiée:
15.02.2012

Remarques: de la solution active

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 24,3 mg/l

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 15.000 mg/kg
Remarques: de la solution active**Composants:****Peroxyde d'hydrogène:**Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 801 - 872 mg/kg
Remarques: Nocif en cas d'ingestion.Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Nocif par inhalation.
Remarques: Règlement (CE) No. 1272/2008, relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, Annexe VI, Tableau 3.1

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): 6.500 mg/kg

Acide acétique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.310 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 39,8 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

Acide péracétique:Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 85 - 153 mg/kg
Evaluation: Toxique en cas d'ingestion.Toxicité aiguë par inhalation : 0,204 mg/l
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Evaluation: Mortel par inhalation.Toxicité aiguë par voie cutanée : 1.100 mg/kg
Evaluation: Nocif par contact cutané.**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Produit:**Méthode : Essai sur le Modèle de Peau Humaine EPISKIN
Résultat : Provoque une irritation cutanée.**Composants:****Peroxyde d'hydrogène:**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**mikrozid® PAA wipes** *No Change Service!*Version
03.06Date de révision:
11.06.2019

Date de dernière parution: 02.11.2018

Date de la première version publiée:
15.02.2012

Espèce : Lapin
Résultat : Corrosif

Acide acétique:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Corrosif

Acide péracétique:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Evaluation : Provoque une sévère irritation des yeux.
Méthode : Méthode de calcul

Composants:**Peroxyde d'hydrogène:**

Espèce : Lapin
Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

Acide acétique:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

Acide péracétique:

Espèce : Lapin
Résultat : Corrosif

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Composants:****Peroxyde d'hydrogène:**

Espèce : Cochon d'Inde
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Acide acétique:

Résultat : Donnée non disponible

Acide péracétique:

Espèce : Souris

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

schülke **mikrozyd® PAA wipes** *No Change Service!*

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 02.11.2018
03.06	11.06.2019	Date de la première version publiée: 15.02.2012

Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
 Remarques : La substance n'est pas considérée être un sensibilisateur cutané.

Mutagénicité sur les cellules germinales**Composants:****Peroxyde d'hydrogène:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
 Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: test in vivo
 Remarques: N'est pas mutagène

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Non mutagène dans le test d'Ames.

Acide acétique:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
 Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Non mutagène dans le test d'Ames.

Acide péracétique:

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les effets sur les cellules germinales ne sont pas significatifs., La substance a été testée sur sa mutagénicité et sur d'autres types d'effets génotoxiques, en in vitro et en in vivo, et est évaluée comme étant non-mutagène.

Cancérogénicité**Composants:****Peroxyde d'hydrogène:**

Cancérogénicité - Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérogène.

Acide acétique:

Cancérogénicité - Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérogène.

Acide péracétique:

Cancérogénicité - Evaluation : Aucune alerte structurelle pour cancérogénicité n'a été trouvée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**mikroZid® PAA wipes** *No Change Service!*Version
03.06Date de révision:
11.06.2019

Date de dernière parution: 02.11.2018

Date de la première version publiée:
15.02.2012**Toxicité pour la reproduction****Composants:****Peroxyde d'hydrogène:**Toxicité pour la reproduction : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la ferti-
- Evaluation : lité.**Acide acétique:**Toxicité pour la reproduction : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la ferti-
- Evaluation : lité.**Acide péracétique:**Incidences sur le dévelop- : Espèce: Rat
pement du fœtus : Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 100 mg/l
Tératogénicité: NOAEL F1: 100 mg/lToxicité pour la reproduction : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la ferti-
- Evaluation : lité.**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique****Composants:****Peroxyde d'hydrogène:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Acide acétique:Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique
spécifique pour un organe cible, exposition unique.**Acide péracétique:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Composants:****Peroxyde d'hydrogène:**

Evaluation : Donnée non disponible

Acide acétique:Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique
spécifique pour un organe cible, exposition répétée.**Acide péracétique:**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

schülke **mikrozid® PAA wipes** *No Change Service!*

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
03.06	11.06.2019	02.11.2018
		Date de la première version publiée:
		15.02.2012

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée**Composants:****Peroxyde d'hydrogène:**

Espèce	: Rat
NOAEL	: 26 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 3 mois
Remarques	: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité chronique.

Espèce	: Rat
Voie d'application	: Inhalation (vapeur)
Méthode	: OCDE ligne directrice 407

Acide acétique:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 1.800 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 14 jours

Acide péracétique:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 15 mg/kg
Durée d'exposition	: 90 jours
Remarques	: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité subchronique.

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques : Le produit n'a pas été testé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Composants:****Peroxyde d'hydrogène:**

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Poisson): 16,4 - 37,4 mg/l
	Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et	: CE50 (Daphnia magna): 2,4 mg/l
-----------------------------	----------------------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**mikroZid® PAA wipes****No Change Service!**Version
03.06Date de révision:
11.06.2019

Date de dernière parution: 02.11.2018

Date de la première version publiée:
15.02.2012les autres invertébrés aqua-
tiques

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues

: CE50r (Skeletonema costatum (algue marine)): 1,38 mg/l
Durée d'exposition: 72 hNOEC (Skeletonema costatum (algue marine)): 0,63 mg/l
Durée d'exposition: 72 h**Acide acétique:**

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 251 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statiqueToxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés aqua-
tiques: CE50 (Daphnia magna): 95 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour les algues

: CE100 (Euglena gracilis): 720 mg/l
Durée d'exposition: 0,25 h**Acide péracétique:**

Toxicité pour les poissons

: CL50 : 1,1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés aqua-
tiques: CE50 (Daphnia magna): 0,73 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues

: Remarques: Donnée non disponible

Facteur M (Toxicité aiguë
pour le milieu aquatique)

: 1

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés aqua-
tiques (Toxicité chronique): NOEC: 0,0121 mg/l
Durée d'exposition: 33 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)**12.2 Persistance et dégradabilité****Composants:****Peroxyde d'hydrogène:**

Biodégradabilité

: Résultat: Totalemment biodégradable
Méthode: OCDE Ligne directrice 301**Acide acétique:**

Biodégradabilité

: Résultat: Totalemment biodégradable
Méthode: OCDE 301D / CEE 84/449 C6

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

schülke **mikrozid® PAA wipes** *No Change Service!*

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 02.11.2018
03.06	11.06.2019	Date de la première version publiée: 15.02.2012

Acide péracétique:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Méthode: OCDE Ligne directrice 301

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

Composants:**Peroxyde d'hydrogène:**

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Acide acétique:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Acide péracétique:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol**Composants:****Peroxyde d'hydrogène:**

Mobilité : Milieu: Eau
Remarques: S'hydrolyse facilement.

Acide acétique:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

Acide péracétique:

Mobilité : Milieu: Eau
Remarques: S'hydrolyse facilement.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique sup- : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**mikrozid® PAA wipes** *No Change Service!*Version
03.06Date de révision:
11.06.2019

Date de dernière parution: 02.11.2018

Date de la première version publiée:
15.02.2012

plémentaire

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- Produit : Peut-être éliminé avec les ordures ménagères sous réserve que les réglementations soient observées et accord avec l'exploitant de la décharge et les autorités compétentes.
- Emballages contaminés : Donner les emballages vides à une entreprise de recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateurNon applicable
Équipement de protection individuel, voir section 8.**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

schülke -+

mikrozid® PAA wipes *No Change Service!*

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 02.11.2018
03.06	11.06.2019	Date de la première version publiée: 15.02.2012

Numéro d'enregistrement : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux:
N 37764

Autres réglementations:

Observer la directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Observer la directive 2000/39/CE relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif.

Règlement (UE) no 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Exempt

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte complet pour phrase H**

H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H242	: Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H271	: Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
H301	: Toxique en cas d'ingestion.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H312	: Nocif par contact cutané.
H314	: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H330	: Mortel par inhalation.
H332	: Nocif par inhalation.
H335	: Peut irriter les voies respiratoires.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Org. Perox.	: Peroxydes organiques
Ox. Liq.	: Liquides comburants
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n°

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

schülke -+

mikrozyd® PAA wipes *No Change Service!*

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 02.11.2018
03.06	11.06.2019	Date de la première version publiée: 15.02.2012

1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accéléérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange

Skin Irrit. 2, H315 : Sur la base de données d'essai.
Eye Irrit. 2, H319 : Méthode de calcul

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nominativement désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.